



**HAL**  
open science

## Nouvelles recherches sur l'oppidum du Crêt Châtelard (Saint-Marcel-de-Félines - Loire)

Michel Vaginay

► **To cite this version:**

Michel Vaginay. Nouvelles recherches sur l'oppidum du Crêt Châtelard (Saint-Marcel-de-Félines - Loire). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1985, 3, pp.3-5. hal-02882290

**HAL Id: hal-02882290**

**<https://hal.science/hal-02882290>**

Submitted on 23 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## NOUVELLES RECHERCHES SUR L'OPPIDUM DU CRET CHATELARD

(Saint Marcel de Felines - Loire)

En 1984, un programme de recherches concernant *l'étude de l'implantation et de l'évolution de l'habitat et de la société à l'Age du Fer en pays ségusiave* a pu être mis en place dans le cadre de l'appel d'offres A.T.P. Archéologie.

Compte tenu des nombreux travaux menés jusqu'à ce jour dans cette région nord-est du Massif Central - et en particulier dans le département de la Loire - mais aussi de l'absence d'études d'ensemble, il nous semblait intéressant et urgent de dresser un bilan général.

Dans cette perspective nous avons choisi d'orienter la réalisation de ce programme selon deux axes privilégiés :

- *habitat ouvert* : plusieurs travaux sont en cours afin d'exploiter la documentation mise au jour ces dernières années lors de sauvetages sur les sites de Roanne, Feurs et Poncins (Goincet), en vue de publications d'ensemble ;

- *oppida* : reprise des travaux de terrain (prospection aérienne et au sol, relevés topographiques, sondages ponctuels) sur les oppida actuellement connus dans la Loire, afin d'en cerner l'étendue, étudier le système défensif et proposer des éléments de chronologie.

### L'OPPIDUM DU CRET CHATELARD

L'objectif fixé pour 1984 portait sur la reconnaissance, le relevé et l'identification de la structure défensive du site du Crêt Châtelard (Saint-Marcel-de-Félines, Loire).

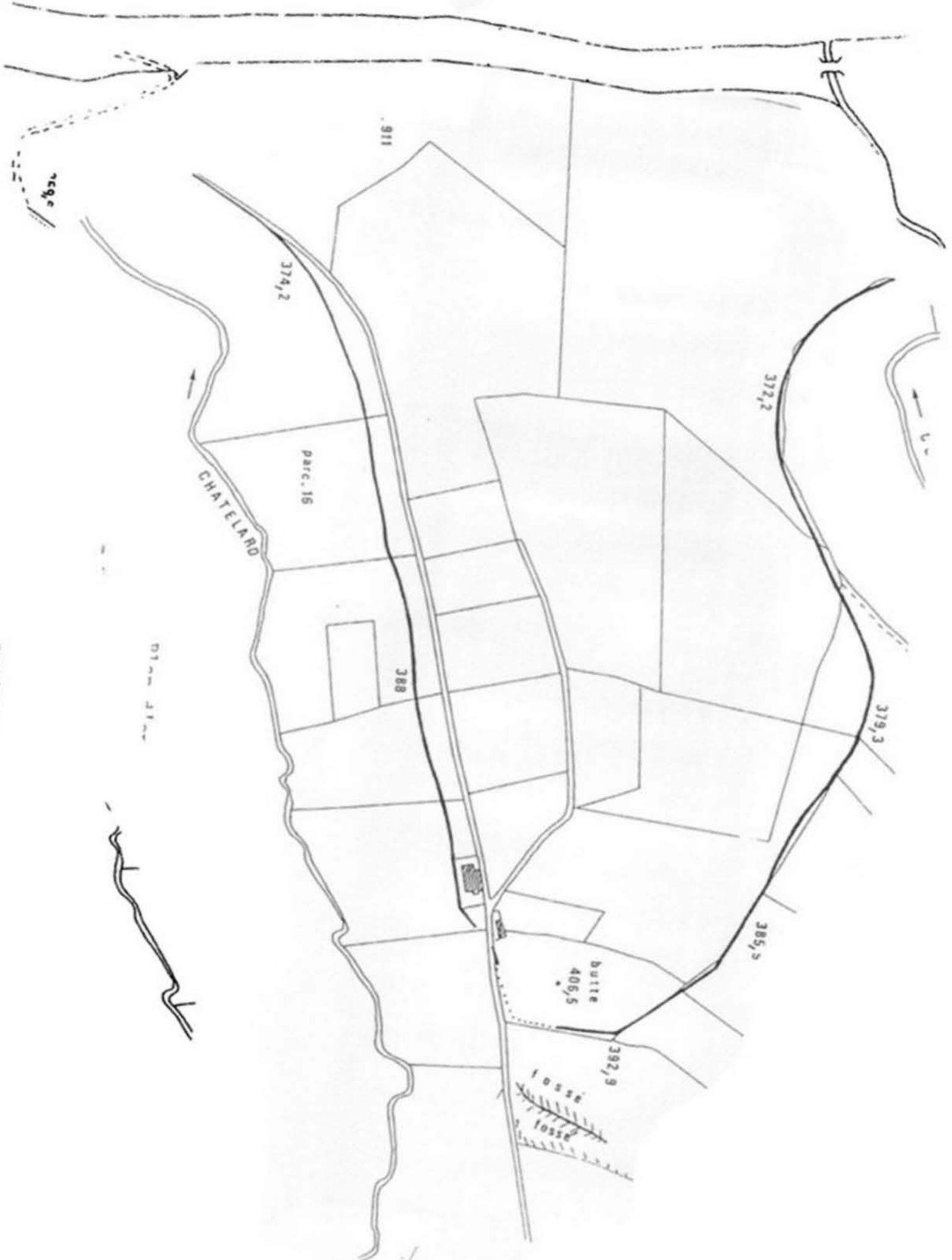
Le site du Crêt Châtelard est localisé à la limite nord de la plaine du Forez, au cœur même du pays ségusiave. Il occupe, sur la rive droite de la Loire, un plateau protégé sur trois faces par des pentes abruptes surplombant le fleuve de plus de 70 m et barré sur son seul côté accessible par une butte en terre et pierres artificielle.

Le site est connu depuis longtemps mais c'est aux travaux de V. DURAND et A. CHAVERONDIER à la fin du siècle dernier que nous devons son identification comme oppidum gaulois : un tracé de l'enceinte qui entoure le plateau est relevé ; une étude de la structure du rempart est effectuée : il est décrit comme un *murus gallicus*.

Dans les années 1970, des fouilles pratiquées au centre du plateau ont permis, en livrant un abondant mobilier, de préciser la chronologie de l'occupation : essentiellement la deuxième moitié du 1er siècle avant Jésus-Christ.

Par ailleurs le site a connu une forte réoccupation aux 1er et

O I R E →



Position

01 m. 11 m.

Ensemble du site du Cret Chatelard  
d'après les relevés

IIème siècles caractérisée par un grand nombre de puits à eau, dont une quarantaine ont été fouillés au siècle dernier.

Deux opérations (sauvetage urgent et fouille programmée) ont permis de vérifier et compléter les observations anciennes concernant l'identification et le relevé topographique général du rempart.

- le rempart est bien de type *murus gallicus*. Les observations faites par V. DURAND se trouvent partout confirmées.

Le mur est établi sur une terrasse (largeur : 3 m) aménagée dans le rocher, dans le tiers supérieur de la pente. Le mur lui-même est de largeur constante (2,5 m) sur sa partie conservée intégralement (1 m environ). Il est composé d'un parement de gros blocs de 60 à 70 cm d'épaisseur. Le blocage interne est constitué de blocs plus petits, mêlés à de la pierraille, sans ordre apparent. Plusieurs fiches en fer d'une vingtaine de cm de longueur ont été découvertes sur le bord du parement, à une quarantaine de cm au-dessus de la base du mur. Mais la structure même du rempart (pierres sèches) et sa conservation médiocre n'ont pas permis d'étudier plus précisément l'organisation du poutrage interne.

La datation même de la construction du mur reste problématique. Il convient cependant de souligner l'absence de toute trace de remaniement ou de reconstruction du rempart : il semble bien avoir été construit d'un seul jet sur tout son développement.

Par ailleurs, dès avant notre ère le mur était déjà au moins partiellement écroulé : de ce point de vue, l'absence de tout élément d'époque romaine dans les secteurs fouillés - alors qu'ils sont aussi présents sur tout le plateau - paraît significative. Mais dans l'état actuel des recherches, il est seulement possible de fixer le *terminus post quem* de la construction du rempart grâce au mobilier contenu dans des couches détritiques appuyées contre le mur : avant le 3ème quart du 1er siècle avant Jésus-Christ.

Un fait totalement nouveau dans la chronologie d'occupation du site réside dans la présence de quelques fragments de céramique vraisemblablement attribuables à une phase de transition entre le 1er et le 2ème Age du Fer. Ces éléments permettent d'envisager les modalités de l'implantation humaine sur ce site de hauteur sous un jour nouveau.

En ce qui concerne le développement de l'enceinte, les relevés et prospections de 1984 ont permis de la suivre dans son ensemble (cf. plan). Ne tenant aucun compte des courbes de niveau, le rempart suit rigoureusement la rupture de pente sur 3 faces. Seule reste posée la question des accès au site ainsi que celle de l'organisation du secteur barré par la butte artificielle.

Ces relevés confrontés aux découvertes anciennes et aux fouilles récentes permettent donc de reconstituer un site enclos d'une superficie d'une vingtaine d'hectares.

Michel VAGINAY